

# Appui à la gestion des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest (AGRHAO)

<b>Pays concernés :</b>	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone
<b>Source de financement :</b>	Coopération Allemande
<b>Agences d'exécution :</b>	GTZ / GOPA
<b>Budget :</b>	Phase 1 : 1.300.000 EURO Phase 2 : 2.375.000 EURO
<b>Durée du Projet :</b>	Phase 1 : 2 ans (01/2006 – 12/2007) Phase 2 : 3 ans (01/2008 – 12/2010)

Avec le déclin des ressources marines dans l'Atlantique du Nord, la mer du Nord et la mer Méditerranéenne, les activités des pêcheurs européens se sont diversifiées et étendues vers le centre de l'Atlantique. Depuis les années 1980 les pays de l'Afrique de l'Ouest ont profité de ce développement. Leurs économies reposaient sur les entrées en devises. Depuis plusieurs années les indicateurs se multiplient et montrent que les ressources marines et côtières sont exploitées au maximum. En outre, les captures ont connu des baisses, les pronostics sur la croissance des stocks sont négatifs. Confrontée aux challenges présentés par la nécessité de développer un cadre cohérent pour le retour à une gestion plus durable des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest, la CSRP en 2002 s'est doté d'un plan d'action stratégique (PAS 2002-2010). Ce plan s'inscrit dans une vision à long terme et permet une meilleure lisibilité des actions à entreprendre pour la gestion des pêcheries à l'échelle de la sous-région. Le projet a pour but d'assister la CSRP d'améliorer sa performance dans la réalisation des objectifs du PAS.

## Objectif

### L'objectif du Projet est :

- La CSRP coordonne l'harmonisation des approches vers une exploitation durable des ressources halieutiques dans la sous région.

## Mise en œuvre

Le Projet représente un appui direct à la CSRP à travers une assistance technique, méthodique et financière. Il assiste la CSRP dans la mise en œuvre de quatre volets distincts :

### Volet 1) Politique de pêche

La CSRP sert de plateforme pour une discussion des stratégies sur la gestion durable des ressources halieutiques dans la sous-région. Dans ce cadre sont prévus les produits / activités suivantes :

- L'organisation des ateliers thématiques ;
- Le suivi par des études ciblées ;
- Le développement des stratégies en concertation avec les groupes cibles (pêcheurs, professionnels des activités post-capture et leurs organisations).
- Appui aux membres du Comité de Coordination pour une meilleure implication dans les activités des la sous-région.
- Appui à la CSRP dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de pérennisation de ses activités dans les Etats membres.

**Volet 2) Registre sous régional (RSR) et registres nationaux (RN) de navires de pêche industrielle**

La CSRP gère le RSR et donne un appui aux Etats membres pour améliorer leurs RN. Dans ce cadre sont prévus les produits / activités suivantes :

- La mise à jour du logiciel de RSR ;
- La mise à jour des logiciels des RN ;
- Le développement d'un système d'application du RSR ;
- La vulgarisation de l'utilisation du RSR ;
- L'établissement d'un protocole de transfert des données des RN vers le RSR ;

**Volet 3) Système d'information**

La CSRP gère un système d'information sur le secteur pêche dans la sous-région. Dans ce cadre sont prévus les produits / activités suivantes :

- L'amélioration du site web existant, et sa présentation en anglais et français ;
- La réalisation d'une bibliothèque;
- L'amélioration de la visibilité de la CSRP au niveau sous-régional et international;

**Volet 4) Appui institutionnel à la CSRP**

Le Secrétariat Permanent (SP) de la CSRP améliore son fonctionnement interne. Dans ce cadre sont prévus les produits / activités suivantes :

- L'amélioration du fonctionnement interne (administratif et financier) de la CSRP ;
- La formation du personnel et l'équipement du service administratif et financier du SP et de l'UCOS;
- La formation du personnel du SP aux méthodes de management moderne ;
- La formation du personnel du SP en organisation de travail ;

**Indicateurs de l'impact du projet**

---

- Au moins 3 Etats membres ont pris des mesures de gestion de la pêche qui reflètent les stratégies proposées par la CSRP.
- Les rapports synthétiques sur la base des données d'au moins 5 Etats membres, à partir du registre sous-régional des navires de pêches, sont régulièrement publiés sur le site web de la CSRP.
- La satisfaction des clients (institutions des Etats membres impliquées dans la gestion des pêches) concernant les prestations de la CSRP a augmenté.
- Le secteur privé ainsi que des ONG impliqués dans le secteur pêche dans au moins trois Etats Membres confirment une amélioration dans la politique d'information de la CSRP et dans les approches participatives de la CSRP en ce qui concerne le développement des stratégies pour la gestion des ressources halieutiques.